

## **HOUPPE-NANIN Marie-Paule**

## 20 décembre 2022, retrait sans remplacement

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 19 octobre 2022, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Marie-Paule, Simone, Michèle HOUPPE ayant pour nom d'usage NANIN, commissaire de justice associé sous le titre d'huissier de justice en application du dernier alinéa du IV de l'article 25 de l'ordonnance n° 2016-728 du 2 juin 2016, membre de la société civile professionnelle «Marie Paule HOUPPE – Philippe BALAT – Frédéric VUJIAC Huissiers de Justice associés (Société civile professionnelle titulaire d'un office d'Huissier de Justice)» titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Haubourdin (Nord), a pris effet.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée : « Philippe BALAT & Frédéric VUJIAC Huissiers de Justice associés (Société civile professionnelle titulaire d'un office d'Huissier de Justice) ».

Associé (s) en exercice : Philippe BALAT, Frédéric VUJIAC

**Publication légale** Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)